

# SUPPLEMENT DESCRIPTIF DU CERTIFICAT EUROPASS (\*)



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-213-03 Mozgókép- és animációkészítő

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Préparateur/-trice d'images animées et d'animation (LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

#### 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

#### Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- effectuer des tâches liées aux différents domaines de studios d'animation: création de dessins d'installation, création de storyboards, création de figures planes et plastiques, dessin de plans de geste, peinture de fonds, et assistance informatique;
- effectuer des tâches d'assistant opérateur; d'éclairage, d'audio et d'assistant graphique d'ordinateur dans des studios de télévision et de film:
- effectuer des tâches selon des critères et des idées pré-arrangées au domaine des arts plats et des arts survenant dans le temps (film, télévision);
- planifier et organiser son propre travail en tant que travailleur indépendant.

#### 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3719 Autres métiers artistiques et culturels

#### (\*) Note explicative:

Ce document vise a compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative a la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site http://europass.cedefop.eu.int/htm/

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT			
Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat	Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat Ministre des Ressources Humaines		
Niveau du certificat (national ou international)	Echelle de notation/Exigences aux examens		
Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):  54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.  Code ISCED2011:  4	Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant		
Niveau du CNCP de la Hongrie: Niveau du CEC:			
Mention de série du certificat: PT K	Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.		
son numéro d'ordre: 123456	Épreuve orale  Connaissances professionnelles liées à la préparation d'images animées et d'animations  5 30.00		
Date de délivrance du certificat: 2023.10.02	Épreuve chef-d'oeuvre pour l'examen 5 35.00		
	Épreuve pratique Présentation 5 35.00		
	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe expressé en note		
Accès au niveau d'éducation/formation suivant  A l'enseignement supérieure	Accords internationaux		

# Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle

# Base légale

 $Loi\ CLXXXVII\ de\ 2011\ sur\ la\ qualification\ professionnelle\\ Arrêt\'e\ n^{\circ}\ 37/2013\ (V.\ 28.)\ du\ Ministère\ des\ Ressources\ Humaines\ sur\ les\ exigences\ professionnelles\ et\ critères\ d'examen\ portant\ sur\ les$ qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT		
Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet $\%$	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 60 % Pratique: 40 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

### Niveau d'entrée requis:

- baccalauréat

# Modules d'exigences professionnelles:

10586-12 Théorie d'art et représentation

10733-12 Connaissances et contexte relatifs aux entreprises des métiers audiovisuels

10588-12 Conception et technologie

10659-12 Logiciels grapqhiques

10660-12 Histoire de profession et environnement de travail

10661-12 Préparation d'images animées et d'animations

11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)

11499-12 Animation de personnel II.

11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence- NSZFH - http://nrk.nive.hu

Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET